



COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2017

OBJET : *résumé des débats*

L'an deux mil dix-sept, le 3 juillet à dix-huit heures quinze, le comité syndical s'est réuni en séance publique, à la salle du Prieuré, à La Regrippière, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT. Faute de quorum, il est de nouveau convoquer le 10 juillet 2017, à dix-huit heures quinze, à la Maison de Pays, à Clisson, avec le même ordre du jour.

Étaient présents :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Xavier BONNET M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Marcelle CHAPEAU M. François GUILLOT Mme Martine LEGEAI M. Benoist PAYEN M. Aymar RIVALLIN Mme Josette SCOUARNEC Mme Nelly SORIN M. Albert MECHINEAU	M. Patrick BALEYDIER M. René BARON Mme Nathalie BOUCHER M. Jérôme MARCHAIS

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
Mme Michèle LE STER	

Étaient absents excusés :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Claude CESBRON M. Benoît COUTEAU	M. Pierre BERTIN M. Pierre-André PERROUIN

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND Mme Marie SLIWINSKI	

Pouvoirs :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Claude CESBRON donne pouvoir à M. François GUILLOT	M. Pierre-André PERROUIN donne pouvoir à Mme Nathalie BOUCHER

Communes de Vertou
M. Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à Mme Michèle LE STER

Assistaient au titre des services :

Mmes Lydie HERAULT VISSET et Christelle GUIHERY

Date de convocation : 4 juillet 2017

Nombre de membres : 49 en exercice (39 titulaires et 10 suppléants) : 15 présents
18 votants (dont 3 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 16 votants

Votants au titre du pôle Culture - Pah : 18 votants

1- Modification du régime indemnitaire

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident de déroger à la délibération de mise en œuvre du RIFSEEP uniquement pour les 3 agents du service ADS, et d'autoriser le versement du solde de leur régime indemnitaire dès que possible.

2- Avenant NCR 2015-2018

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident de valider l'avenant au Nouveau Contrat Régional 2015-2018, et d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette question.

3- Mise en place du dispositif CEE TEPCV

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à signer la convention avec Géo PLC, et de désigner Claude Cesbron, Vice-président en charge du développement durable, élu référent de cette opération.

4- Désignation d'un représentant au comité de direction de l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical désignent Vincent MAGRE, titulaire, et Henry LAUMONIER, suppléant, pour représenter le Musée et le Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais au Comité de direction de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes.

5- Musée : création de poste pour accroissement saisonnier d'activité

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à procéder :

- au recrutement d'un agent non titulaire dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;
- à la signature d'un contrat aux conditions suivantes :
 - o pour la période du 12 juillet 2017 au 15 octobre 2017,
 - o pour une durée hebdomadaire de 35h,
 - o avec une rémunération fixée sur la base de l'indice brut 321 indice majoré 340 étant précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017 du pôle Culture-Patrimoine.



Pour visa

Le Président

François GUILLOT